

Information presse – 17/10/2024

NIS2, un sujet qui interroge les entreprises

« En quelques jours, notre rendez-vous d'information dédié à NIS2 et proposé gratuitement aux entreprises de Brest a affiché complet. Nous avons alors décidé de proposer une nouvelle date à Brest et une autre à Quimper », relate Bertrand Le Cœur, Directeur de marchés et spécialiste du sujet NIS2 pour le Groupe Asten.

80 entreprises ont ainsi été sensibilisées aux impacts et enjeux de la Directive NIS2 les 8 et 10 octobre derniers, lors de ces « Asten Café » proposés par le Groupe Asten.

La Directive NIS2 constitue un tournant majeur pour la cybersécurité. Conçue pour muscler la sécurité numérique au sein de l'Union européenne, NIS2 a pour objectif de renforcer la résilience et la sécurité des infrastructures numériques.

Le temps d'une matinale, les entreprises ont pu faire le point sur la notion d'entités essentielles et importantes, les secteurs d'activités concernés, mais aussi connaître leurs obligations futures, découvrir la marche à suivre et les relations avec les autres certifications et réglementations (RGPD, ISO 27001...).

Ce qu'il faut retenir :

- La directive concerne 18 secteurs d'activité (contre 7 en NIS1) répartis en Entités Essentielles et Entités importantes selon le métier et le nombre de salariés ou le chiffre d'affaires annuel. Il est prévu qu'elle concerne 10 000 à 30 000 entités en France (quand NIS1 ne concernait que 300 opérateurs).
- Les entités Essentielles et Importantes vont devoir mettre en œuvre, pour leur sécurité numérique, de la gouvernance, des mesures de protection et de défense et organiser concrètement leur résilience face aux risques cyber
- La déclaration des incidents de sécurité importants devient obligatoire sous 24h et un rapport complet est à transmettre dans le mois.
- Les Entités Essentielles ont des obligations renforcées en termes de gestion de risque, de solutions de protection, d'entraînement et de gestion de crise.
- Les dirigeants exécutifs des Entités sont désignés responsables de la mise en place de la conformité.

Pour aller plus loin :

La dissolution de l'Assemblée nationale en juin dernier a mis un coup d'arrêt aux discussions autour du projet de loi. Hier, mercredi 17 octobre 2024, le texte est passé en Conseil des Ministres et sera discuté au Parlement prochainement (aucune date n'a été fixée).

🔗 Projet de loi relatif à la résilience des infrastructures critiques et au renforcement de la cybersécurité sur Legifrance : https://www.legifrance.gouv.fr/contenu/Media/files/autour-de-la-loi/legislatif-et-reglementaire/actualite-legislative/2024/pjl_prmd2412608l_cm_15.10.2024.pdf

☀️ À propos du Groupe Asten – www.groupe-asten.fr

Le Groupe Asten accompagne les entreprises, collectivités, associations (...) sur tous leurs sujets numériques.

- 4 pôles d'expertise : Asten Cloud, Asten Cyber, Asten Lab, Asten Retail
- Un accompagnement à 360° couvrant l'ensemble des sujets informatiques
- Un savoir-faire unique en Finistère en hébergement et solutions cloud grâce à deux datacenters à Brest
- 146 salariés / 15.5 millions d'€ de CA en 2023

Linkedin : <https://www.linkedin.com/company/groupe-asten>